









Castelnau-le-Lez (34)

-  Selon moi, quel est l'endroit le plus problématique pour les vélos dans ma ville ?
-  Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

 Absence de piste cyclable avenue de l'europe et route trop étroite pour que des voitures dépassent en sécurité ce qui engendre des tensions. Un collègue s'est cassé le coude il y a quelques semaines en tombant en voulant remonter sur le trottoir. Il y a pourtant de la place le long de la ligne de tram !!!  À vélo à Castelnau, on est en permanence obligé de passer d'une piste cyclable à un trottoir partagé avec les piétons puis à un morceau de route sans piste. Je ne me sens pas en sécurité et cela m'incite régulièrement à préférer la voiture car je n'ai pas envie de risquer ma vie juste pour aller au travail.

 rond point charles de gaulle

 Avenue Marcel Dassault TRES dangereuse Et empruntée par cyclistes  Communication et encouragement du vélo inexistant à Castelnau le lez



 Traversée de la ville le long de l'avenue de l'Europe: rails de tramway, route, trottoir, mais piste cyclable en discontinu uniquement donc conflits entre les usagers



 L'Avenue de l'Europe le long du tramway



 le rond point Charles de Gaulle  les cyclistes ne sont pas encouragés !

 la maire a oublier qu'il y avait le vélo



 N113


 Aucune volonté de promotionner les voies cyclables. Une "artère" suit la ligne de chemin de fer, mais sans continuité vers le réseau des villes voisines (Montpellier), ce qui oblige à reprendre des voies de grande circulation dangereuses. Les actions de associations des usagers cyclistes (dont je ne fais pas partie) sont perçues comme une opposition politique à la mairie. Le Maire change ce mois-ci (impact cumul des mandats). L'avenir nous dira si l'adjoint devenu Maire, aura cette même perception. Nous sommes dans une région où le climat est bien adapté à l'usage du vélo (qq jours de pluie par an), une volonté de promotionner le vélo sur Montpellier (et plus largement la métropole), mais bien que Castelnau fasse partie de la métropole, le vélo ne trouve pas sa place. La faute a une vision "urbanisme" catastrophique qui accepte la construction d'immeubles d'habitations (encore en 2017) sans parking voiture en nombre suffisants, d'où des véhicules garés n'importe où et n'importe comment. Au delà, des aménagements sécurité (poteaux métalliques) pour empêcher les stationnements sauvages alors même que ces dispositifs sont considérés comme dangereux pour toutes les formes de deux roues. Bref, comment qualifier une telle situation du déplacement vélo ??? comme un symptôme d'une collectivité gérée sans perspective moyen ou long terme.  j'utilise aussi le train avec vélo (TER région Occitanie). Nombre de places vélo (8 par rame) en nombre insuffisant alors même que la région incite à ce mode de déplacement. quelques trains ont un bloc "4 places assises" démonté mais sans crochet vélo, alors même cet espace permettrait d'étendre le nombre à 12 place. Dernier point, gare de montpellier, mettre des "goulottes" (comme une gouttière) le long des escaliers pour faire rouler les vélos (et non les porter comme actuellement) pour accéder aux quais (investissement faible pour un confort accru).

 l'avenue de l'europe, aucune piste cyclable continue le long du tram. Le maire de castelnau traite les cyclistes de bobos qui font du vélo quand il fait beau ! voilà qui résume la politique d'un bétonneur de la commune , et qui s'oppose à l'interdiction des pesticides .  le maire n'est pas concerné par les transports doux, il fait bétonner la ville ,sans prendre en compte la saturation des infrastructures .


 Absence de voies cyclables Est-Ouest ou Nord-Sud, signalisation inexistante, aucune continuité.  Aucune cohérence de déplacements. Primaires/Collège/Lycée/ non alimentés par pistes cyclables.



 la 113


 Avenue Jean Jaurès  Problème de discontinuité des pistes cyclables


 l'acces au centre ville.



 avenue de l'europe  Les piétons sont tellement peu habitués aux pistes cyclables qui ne les respectent pas


 dans toutes les rues qui n'ont pas de piste cyclable


 chemin des mendrous, avenue de l'europe  Très peu investit par la mairie alors que l'usage se développe


 Avenue de l'Europe et D21 direction Jacou

 Zone allant de l'aube rouge à Sablassou



 Rond points et rue principale  Commune peri-urbaine à connecter à une voie verte pour la randonnée



 la traversée Nord/Sud de Clapiers au rond point Charles de Gaulle (pas de piste le long du Lez)



 Il y a très peu de pistes et elles sont "cosmétiques": simple marquage à la peinture, discontinuité. Il n'y a même pas de piste le long d'un tram créé il y a moins de 10 ans. Les travaux pour construction d'immeubles privés empiètent sur les pistes de partout et pour des durées de plusieurs mois. Le résultat est qu'il est dangereux de circuler en vélo. Une

honte pour la municipalité.  1-Limiter la vitesse en ville c'est avoir le courage pour un maire de demander à sa police municipale de faire des contrôles radar. 2- Penser cyclable c'est avoir une vision un peu prospective, la possibilité de faire du vélo fera partie de la qualité de vie dans la ville de demain, et celles qui ne s'y sont pas préparé perdront en attractivité. Les cyclistes vont représenter de plus en plus de voix, élus, pensez-y un peu dans votre propre intérêt. Et pour comprendre, commencez par monter sur un vélo dans votre ville.



 Avenue de l'Europe et voies parallèles

 Route de Nîmes où la section engazonnée du milieu de voie (le crotarium des chiens) remplace une piste cyclable.  Castelnau-le-Lez préfère les chiens (crotarium de la route de Nîmes) aux vélos.



 Les trajets menants aux écoles Jean de la Fontaine et Jean Moulin, ainsi qu'aux écoles Rose de France et Mario Roustan.  La ville est en plein essor en matière de constructions de logements et de commerces, particulièrement sur l'axe RN113. En dehors de cela, la ville est essentiellement résidentielle. Les pistes cyclables aménagées garantissant un bon niveau de sécurité sont peu nombreuses et souvent incomplètes. Par ex, rejoindre Clapiers en partant de Castelnau est très dangereux. Idem sur l'axe Castelnau - Le Crès (morceaux de pistes cyclables, sinon trottoirs avec souvent des voitures garées dessus obligeant d'aller sur la route pour passer)


 avenue de l'Europe, Avenue Jean Jaurès, Avenue Marcel Dassault  L'avenue de l'Europe n'est pas adaptée au vélo. Cela est très dommage car vu la largeur de l'avenue il serait facile de mettre cela en place. Les quelques parties de l'avenue qui sont équipées d'une piste cyclable sont dangereuses car il faut couper plusieurs fois l'axe principale des voitures. L'avenue principale de Castelnau (Jean Jaurès) n'a rien pour les vélos. L'avenue Marcel Dassault est très dangereuse pour les vélos, les voitures roulent généralement très vite (70km/h) et frôlent les vélos. Le chemin du clos L'armet à la piste cyclable qui n'est pas entretenue et un manque de visibilité au début la rend dangereuse.



 Avenue Marcel Dassault

 Les grands axes! Début de l'avenue de l'Europe, Avenue Jean Jaurès. La route pour Clapiers et Jacou est extrêmement dangereuse depuis le centre. Pas de pistes cyclables dans les quartiers résidentiels mais moins de trafic.  Sensibilisation des automobilistes!



 A revoir  Faire des pistes cyclables


 Partout, la ville n'a même pas profité du Tram pour améliorer les pistes cyclables.  Castelnau le Lez est le paradis pour les voitures presque pas de limitation de vitesse même en plein centre ville !



 l'avenue de l'Europe

 Avenue de l'Europe ; Accès des établissements scolaires ; Avenue Aristide Briand  Seule commune de l'agglomération de Montpellier à n'avoir fait et ne faire aucune politique pour développer l'usage du vélo. C'est manifestement une volonté de la mairie.

 N113  Non



 Le long de l'avenue de l'Europe malgré l'aménagement de pistes cyclables pas pratiques du tout !!!  Je souhaite une politique plus active pour le développement du vélo dans la ville.

 Sur l'avenue de l'Europe qui possède une toute petite partie cyclable


 Toutes les rues  Je vais travailler en vélo mais je ne suis pas du tout rassuré il n'y a aucune piste cyclable entre mon domicile et mon lieu de travail qui pourtant se trouve être une école!

 Chemin des Mendrous

 Sur l'avenue de l'Europe là où le tram passe. Il n'y a pas de pistes cyclables

 Le centre-ville historique (axe Clapiers - rond point Charles de Gaulle)  Castelnau-le-Lez possède trop peu de pistes cyclables et la voiture est reine.

 il existe plusieurs tronçons mais il faut lier les différentes pistes cyclables entre elles

 avenue du jeu de mail / travaux Kiasma et immeubles

- ⚠ Avenue de l'Europe, Avenue de la Galine, Rue des Périères, Avenue du Jeu du mail, Avenue Aristide Briand, Avenue André Ampère ➡ La desserte des écoles et du collège par un réseau de pistes cyclables sécurisées est une priorité.
- ⚠ la rue principale ➡ traverser Castelnaud à vélo est très dangereux
- ⚠ route de Nîmes le long du tram : pas de piste cyclable et route étroite où les automobilistes font du forcing ➡ village résidentiel tranquille où il pourrait y avoir beaucoup plus de cyclistes
- ⚠ Avenue de l'Europe
- ⚠ L'avenue de l'Europe manque de réflexion dans le tracé de la piste cyclable ce qui force le cycliste à traverser à multiples reprises cette avenue extrêmement fréquentée. Le centre ville n'est pas du tout adapté à la traversée de vélo
- ⚠ le long du tramway où il n'existe aucune piste cyclable sur la RN113 (de toute manière sur Castelnaud, le vélo est toléré mais aucune voie dédiée n'est faite excepté sur un morceau) ➡ Rien n'est fait pour le vélo à part la possibilité pour les cyclistes d'emprunter les zones à 30 à contre-sens (ce que les automobilistes venant en face n'apprécient guère ou plutôt ne comprennent même pas). Les travaux récents d'aménagement des voiries n'ont jamais cherché à dédier un espace autonome aux cyclistes, si bien qu'y circuler relève de la prise de risque permanente et ne permet pas de laisser sereinement des enfants aller en vélo aux écoles/collège.
- ⚠ Pas de piste prévues sur les nouveaux axes ➡ non
- ⚠ Seules pistes cyclables : de l'arrêt Centurion à aube rouge et de Charles de Gaulle vers aiguelongue. Résultat piste discontinue, alors que le long du tramway il y a la place. De plus, obligé de passer sur les trottoirs sur l'avenue d'Europe. Insupportable, mais cela reflète la politique cyclable de la métropole et notamment Montpellier
- ⚠ les jonctions entre les pistes cyclables inexistantes, donc on doit quand même traverser en grande partie la ville. ➡ Les automobilistes ne respectent absolument aucune règle du code, ils roulent bien trop vite, les 1.5 mètres ne sont jamais respectés, refus de priorités, coup de klaxon, queue de poissons, pas de clignotants etc.. etc ..
- ⚠ Tout au long de la RN613 ➡ aucune cohérence dans les aménagements étude Altermodal réalisée, jamais appliquée. Tout devait être fini avant Décembre 2015.
- ⚠ Le long de la N113 dans un sens
- ⚠ Avenue de l'Europe
- ⚠ La voie du tram mal aménagée et surtout pas continue.